



LÉGISLATURE 2025-2030
DÉLIBÉRATION PR-1735 I
SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2025

Boucllement du crédit d'un montant de 507 300 francs, destiné à l'étude de l'aménagement des espaces publics et des espaces de circulation des chemins de la Petite-Boissière et de la Boisserette (PR-1337 II), voté le 17 avril 2019 (PR-1735 I)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'art. 30, al. 1, lettres e) et m) de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

vu les articles 60 et 61, du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes du 26 avril 2017;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

par 74 oui contre 2 non et 1 abstention

Article unique. – Le crédit destiné à l'étude de l'aménagement des espaces publics et des espaces de circulation des chemins de la Petite-Boissière et de la Boisserette, voté le 17 avril 2019 (PR-1337 II), est abandonné et bouclé sans dépense.

Certifié conforme:

Le Secrétaire:

Alpha Oumar Dramé

Le Président:

Ahmed Jama